



LA FRANÇAISE

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

La Française Sérénité Flex - Part R - FR0007016704

Ce FCP est géré par La Française Asset Management, société du Groupe La Française

📍 OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Fond flexible, La Française Sérénité Flex a pour objectif de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice composite 50% Barclays Euro Aggregate All Maturity Total Return Unhedged EUR + 35% €STR capitalisé + 15% MSCI World (dividendes réinvestis), sur la période de placement recommandée de 2 ans, tout en recherchant à limiter son niveau maximal de perte, sur une année calendaire, à un pourcentage défini annuellement par la société de gestion et communiqué sur son site internet.

Indicateur de référence : 50% Barclays Euro Aggregate All Maturity Total Return Unhedged EUR + 35% €STR capitalisé + 15% MSCI World dividendes réinvestis. L'indicateur de référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant peut ou non investir dans les titres qui composent l'indicateur de référence à sa libre discrétion. Il est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

La société de gestion met en oeuvre une stratégie flexible et discrétionnaire laquelle combine une allocation des investissements en produits de taux et actions, et une gestion des éventuels impacts de baisses de marché.

Le fonds est investi jusqu'à 100% en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étrangers, et/ou dans la limite de 30% dans des FIA ou fonds d'investissement répondant aux 4 critères de l'article R214-13 du code monétaire et financier. Le fonds peut également investir jusqu'à 100% de son actif en titres vifs.

Actions : l'exposition aux marchés actions est comprise entre 0 et 30%, principalement grandes capitalisations.

Produits de taux : la fourchette de sensibilité est comprise entre -1 et 6. La répartition dette privée/dette publique non déterminée à l'avance est effectuée

en fonctions des opportunités de marché. Le Fonds pourra être investi dans des titres à haut rendement ("high yield") dans la limite de 10% maximum de l'actif net.

Le fonds pourra être investi jusqu'à 20% sur les marchés d'actions et de taux hors Union Européenne et hors OCDE.

Le fonds est exposé au risque de change dans la limite de 30% maximum de l'actif net.

Le fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés à terme organisés et internationaux mais se réserve la possibilité de conclure des contrats de gré à gré : futures, forwards, options, swaps de devises, swap sur indices, change à terme. Chaque instrument répond à une stratégie de couverture et/ou d'exposition tant au risque taux, action, change.

L'exposition globale du portefeuille incluant les produits dérivés est de 130% maximum de l'actif net, l'exposition via les dérivés n'excédant pas une fois l'actif de l'OPC.

Durée de placement recommandée : 2 ans. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 2 ans à venir.

Modalités de rachat : Quotidien. Les rachats sont centralisés chaque jour (J) de calcul de valeur liquidative à 12h auprès de la Française AM Finance Services et auprès d'IZNES pour les parts à inscrire ou inscrites au nominatif pur au sein du Dispositif d'Enregistrement Électronique Partagé (DEEP) IZNES ; et sont réalisées sur la base de la prochaine valeur liquidative, avec règlement en J+2 (jours ouvrés).

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

📍 PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible A risque plus élevé
Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de niveau 3 reflète l'exposition aux différentes stratégies mises en oeuvre (actions, taux). Il intègre également le risque lié à la gestion discrétionnaire.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

Cet OPC ne bénéficie pas de garantie en capital.

Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur : Risque lié aux impacts de techniques telles que les produits dérivés : risque d'amplification des pertes du fait du recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres et/ou les contrats futures.

Risque de crédit : il s'agit du risque pouvant résulter de la dégradation de signature ou du défaut d'un émetteur de titre de crédit, ce qui pourra faire baisser la valeur liquidative.

Risque de contrepartie : Il est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme négociés sur les marchés de gré à gré et aux acquisitions et cessions temporaires de titres : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	3,00 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1,37 % (*)

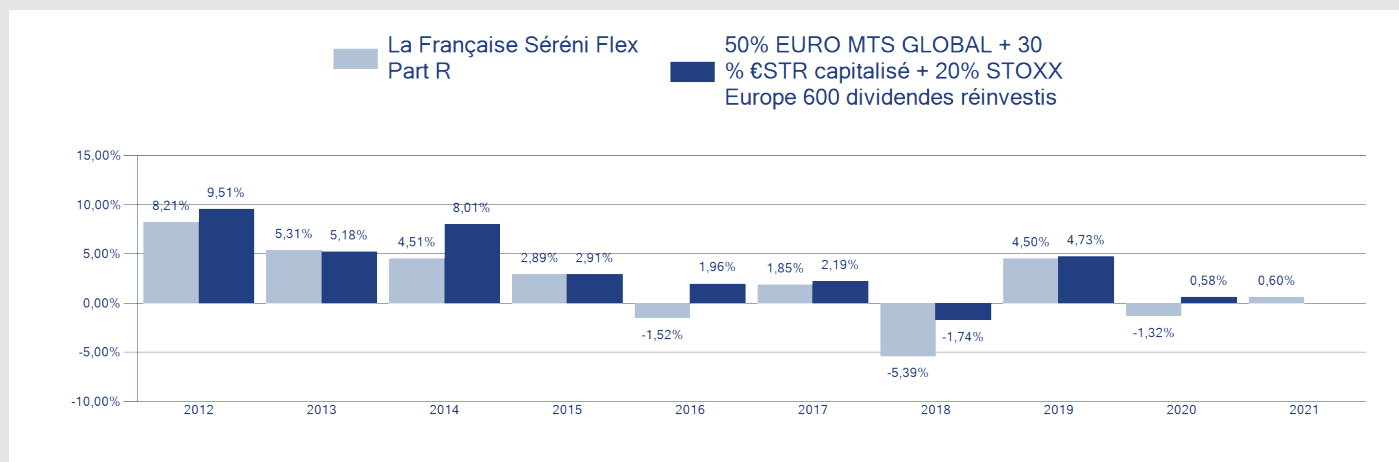
(*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 31/12/2021 et peut varier d'un exercice à l'autre.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	Néant

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 11 du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.la-francaise.com.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES



Transformation du fonds en OPCVM en date du 12 janvier 2018.

Depuis le 14/03/2018: changement de l'indicateur de référence: 50% Barclays Euro Aggregate Bond Index 3-5 Total Return Index Value Unhedged EUR + 35% Eonia capitalisé + 15% Stoxx Europe 600 dividendes réinvestis au lieu de 50% Euro MTS Global + 30% Eonia capitalisé + 20% Stoxx Europe 600 dividendes réinvestis.

A compter du 10/02/2020 : changement de l'indicateur de référence : 50% Barclays Euro Aggregate All Maturity Total Return Unhedged EUR + 35% Eonia capitalisé + 15% MSCI World dividendes réinvestis. En conséquence, les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne seront plus d'actualité à partir de cette date.

A compter du 31/12/2021 : changement de l'indicateur de référence : 50% Barclays Euro Aggregate All Maturity Total Return Unhedged EUR + 35% €STR capitalisé + 15% MSCI World dividendes réinvestis.

FCP créé le : 09/01/1998

Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas S.A.

Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique des parts R, I : disponible gratuitement sur le site <http://www.la-francaise.com> ou en contactant La Française Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : contact-valeursmobilières@la-francaise.com ou par courrier : 128 boulevard Raspail 75006 Paris

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.la-francaise.com

Autres catégories de parts : I

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP. Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.la-francaise.com et/ou dans le prospectus).

Politique de rémunération : la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet : <https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/>. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexacts ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/10/2022